

EXPLICATIONS BILAN FINANCIER DE 2020-2021 à 2024-2025

ACADEMIE D'AMIENS

RECETTES :

Elles proviennent des cotisations des adhérents et se situent entre 52 262,60€ (22-23) et 56 365,13€ (20-21) selon les années.

En 2020 2021 : 56 365,23€ avec 294 adhérents

En 2021 2022 : 52 699,14€ avec 266 adhérents

En 2022 2023 : 52 262,60€ avec 262 adhérents

En 2023 2024 : 54 787,32€ avec 258 adhérents

En 2024 2025 : 54 166,96€ avec 253 adhérents

NB : La cotisation a augmenté en 22-23 pour pallier à l'augmentation des différents coûts et au regard de l'augmentation de la valeur du point d'indice

DEPENSES :

On peut les regrouper sous 4 pôles de dépenses :

1. COTISATIONS REVERSEES AU NATIONAL :

Environ 77% des cotisations des adhérents partent pour le fonctionnement du national

2. ACTIVITES :

- Bulletin de rentrée ou autre dans l'année et les divers affranchissements,
- Action, matériel de syndicalisation. Ex : achat de drapeaux en 2022-23 pour les manifestations, stylos, tours de cou
- Frais de déplacement des militants (accompagnement de collègues au Rectorat ou à l'Inspection académique, CAPA, Groupes de travail au Rectorat, CDUNS et CRUNSS, bureau académique, mise sous enveloppes...) et frais de déplacement des collègues syndiqués qui viennent aux stages proposés par le SNEP-FSU (depuis novembre 2022, décision académique).
- Frais de repas, convivialité : dans les stages restauration payée par le SNEP-FSU
- Frais d'hébergement : parfois quand un intervenant a besoin pour un stage. Les militants essaient dans la mesure du possible d'héberger les intervenants, mais parfois ce n'est pas possible.

3. FONCTIONNEMENT :

- Fournitures de bureau. Ex : cartouches d'encre,
- Abonnement pour notre site internet,
- Frais bancaires (pour les prélèvements, les impayés,...)

4. DONS et cotisations reversées aux adhérents :

- Dons divers : soutien à MAYOTTE en décembre 24 (500€), Carnaval des possibles (200 à 300€), caisse de solidarité des AED (100€)
- Cotisation remboursée aux adhérents : trop perçu

BILAN :

Chaque année, de façon générale, il y a un peu moins de dépenses que de recettes.

Les bilans annuels sont donc positifs sauf en 2022-2023 car nous avons fait un don de 2 500€ au SNEP national pour les aider, et cette même année nous avons eu des dépenses plus importantes pour le matériel syndical pour les élections.

En 2020-2021 il est à noter que nous avons eu moins de dépenses en « Activité » car en raison du COVID, les CAPA et autres réunions ont été tenues en visio ou les stages annulés/reportés. Nous avions également davantage de recettes cette année là, par rapport aux nombres d'adhérents plus importants que les années post covid. Le bilan d'exercice a été de 6 323,40€.

La trésorerie du SNEP-FSU de l'Académie d'AMIENS est saine et permet d'envisager de poursuivre les actions entreprises jusqu'à présent.

SNEP AMIENS BILAN ACADEMIQUE DE 2021 A 2025

RECETTES					
	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25
COTISATIONS DES ADHERENTS	56 365,13 €	52 699,14 €	52 262,60 €	54 787,32 €	54 029,56 €
DONS					137,40 €
TOTAL	56 365,13 €	52 699,14 €	52 262,60 €	54 787,32 €	54 166,96 €

DEPENSES					
	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25
COTISATIONS (parts nationales, et académiques)	43 217,63 €	40 870,26 €	40 820,70 €	42 443,58 €	42 046,57 €
ACTIVITE	6 215,64 €	10 395,41 €	13 120,14 €	11 925,31 €	9 444,77 €
FONCTIONNEMENT	311,66 €	378,45 €	510,07 €	418,47 €	736,92 €
DON	296,80 €	640,62 €	2 978,00 €	830,20 €	956,00 €
TOTAL	50 041,73 €	52 284,74 €	57 428,91 €	55 617,56 €	53 184,26 €

BILAN D'EXERCICE	6 323,40 €	414,40 €
	-5 166,31 €	830,24 €